À découvrir 🙈

A

LE BOCAGE DE ST MARTIN DES NOYERS

Le sentier du bocage est sans doute le circuit le plus bocager proposé avec des reliefs, des haies et des prairies.



Ce parcours vous permettra aussi de traverser presque toutes les activités agricoles présentes sur la commune : bovins, volailles, porcs, céréales.



LE CHÂTEAU DE LA FAUCONNIÈRE

La belle demeure comprend trois parties : un corps de logis principal flanqué d'une construction basse d'un côté et d'un élégant pavillon de l'autre. La pierre de taille et l'ardoise sont partout. La terrasse et le perron comportent des balustrades. Des lucarnes à fronton ou rondes semblent surgir des toits. Mais, c'est le pavillon qui donne plus de classe à l'ensemble. De plan carré, il s'élève sur deux niveaux . Il est coiffé d'un toit à quatre versants réunis par un court-faîtage, ce dernier agrémenté d'éléments décoratifs. Un bandeau de pierres de couleur ocre-brun, sous la corniche, en fait l'originalité.



L'ÉGLISE

La paroisse de Saint Martin des Noyers doit son origine au prieuré de Sainte Agathe fondé à la fin du XVI ^{ème} siècle par Pierre Turcot, seigneur de Roussière et baron de la



Balisage

Sentier à suivre : N°6 Marron



Bonne

direction



Tourner à

droite



gauche



Mauvaise direction



Charte du randonneur responsable

· Rester sur les chemins ·

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

· Respecter les chemins privés ·

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

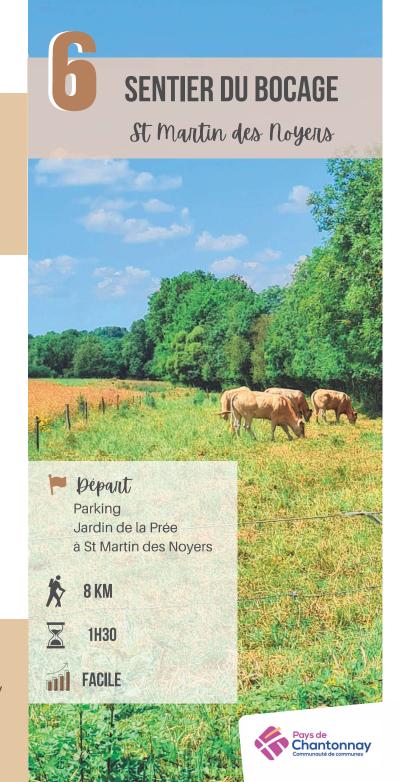
· Emporter vos détritus et ne faites pas de feu ·

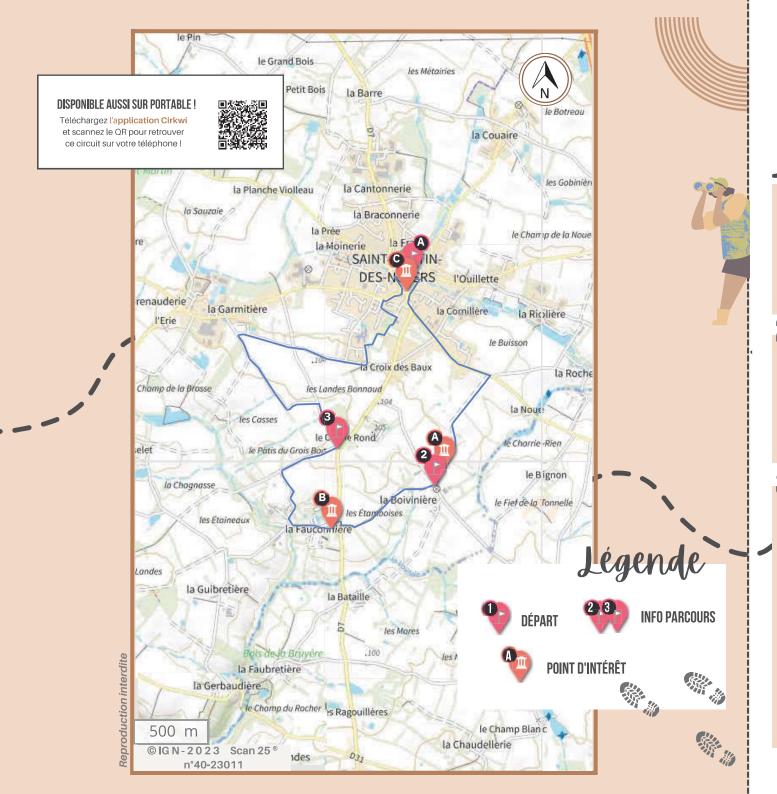
Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

© Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay 02 51 94 40 23

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr www.cc-paysdechantonnay.fr







DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS: 46.72273/ -1.17821

Sortir du parking en empruntant la route par la gauche. Au stop, tourner à gauche et continuer tout droit sur 300 m pour rejoindre la rue des Ormeaux à gauche. Longer la D52 pendant 800 m en utilisant la piste cyclable et prendre la prochaine route à droite après le panneau de sortie de St Martin des Noyers. Suivre ce chemin pendant 1 km pour arriver à la Boivinière.

2

À la fin du chemin, traverser la route et emprunter le chemin en face. Continuer tout droit sur ce chemin pendant 800 m pour atteindre la **D7**. Arriver au niveau de **la départementale**, tourner à droite et longer sur quelques mètres la **D7** pour prendre la route à gauche et rejoindre la Fauconnière. Traverser la **Fauconnière** puis tourner à droite puis emprunter le chemin à droite pendant 500 m.

2

À la fin du chemin, prendre à droite puis 450 m plus loin tourner à gauche. Marcher 400 m et emprunter le chemin à gauche. Suivre cette route pendant 950 m puis prendre à droite. Continuer tout droit pendant 850 m. Emprunter la piste cyclable au niveau du stop à gauche et continuer tout droit encore quelques mètres. Prendre le 2ème chemin à gauche sur la piste cyclable. Remonter la rue pour arriver au chemin passant à côté de l'EHPAD et des jeux pour enfants. Continuer pour rejoindre le chemin qui passe entre le terrain de foot et la salle de sports. Poursuivre tout droit et rejoindre la rue du Docteur Gauducheau. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour contourner l'église par la rue à sens unique. Lâcher l'église en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre le point de départ.